

Commission : Culture et Jeunesse

Problématique : Quelle coopération européenne pour la création d'un programme de relance culturelle pour la jeunesse ?

Auteur : Allemagne

L'Allemagne est un des Membres fondateur de l'Union Européenne qui a signé en 1957 le traité de Rome qui avait pour but de créer la Communauté économique européenne (CEE) ainsi que le traité de Maastricht, signé en 1992. Le pays est situé au nord-ouest de l'Europe et voisin avec la France, la Suisse, l'Autriche, la République Tchèque, la Pologne, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique ainsi que le Luxembourg. Le gouvernement fédéral de l'Allemagne fondé le 8 mai 1989 est dirigé par le Bundeskanzler (chancelier fédéral) à l'aide des Bundesminister (ministres fédéraux). Depuis le 8 décembre 2021, le chancelier fédéral est Olaf Scholz. Ils coopèrent avec le Bundestag (parlement) et les 16 Länder (états) qui constitue l'Allemagne et ont leur propre pouvoir, notamment sur l'éducation et la culture. Les politiques sur ces sujets varient donc selon l'état. L'Allemagne fait également partie de de la zone euro, de l'espace Schengen et de l'OTAN.

L'Allemagne soutient des programmes culturels pan-européens. Depuis l'unification de l'Europe, une culture européenne créative, sociale, politique, économique et environnemental s'est mise en place. Plusieurs projets créatifs européens, qui ont comme but de développer la diversité culturelle à travers l'Europe, ont fait surface ces dernières années. The « *European Cooperation projects* » dans le cadre du programme européen *Creative Europe*, par exemple, visent à financer, supporter et développer les opportunités de projets créatifs. Le COVID 19, qui a affecté le monde entier à partir de février 2020 et qui est encore présent aujourd'hui, a empêché plusieurs de ces projets d'avoir lieu. La jeunesse, plus spécifiquement, a été particulièrement touché durant cette pandémie avec l'arrêt de tout projets créatifs et sportif périscolaire et l'enseignement en ligne. Voilà pourquoi un programme de relance culturelle pour la jeunesse pourrait être enrichissant à l'Allemagne et d'autre pays européens.

Mais l'Allemagne constate qu'il y a aussi des différences culturelles en Europe, qu'on ne saurait ignorer. Après une occupation par les Alliés de la Seconde Guerre mondiale, le 7 octobre 1949, l'Allemagne était divisée en deux parties. Ces parties sont la République fédérale d'Allemagne (RFA) à l'Ouest et la République démocratique allemande (RDA) à l'Est. Le mur de Berlin, qui sépara Berlin en deux pendant plus de 28 ans, fut détruit en partie et les frontières levées le 9 novembre 1989. En 1990, l'Allemagne était réunifiée. Malgré cette réunification, les différences culturelles persistent. Un côté à l'Ouest plus développé économiquement et qui abrite la majorité des grandes entreprises allemandes et l'Est avec des loyers moins élevés mais un taux de chômage plus haut comparer à l'Ouest. Le 13 mars 1993, l'Allemagne a signé un « Pacte de solidarité » sur le financement du développement de l'Est du pays qui a pris fin en 2019. A cause de ces différences et aussi à cause de la structure fédérale du pays, la population allemande pourrait être en désaccord sur la signature d'un potentiel programme de relance culture. En effet, ce sont les états (Länder) différents qui s'occupent de l'éducation et de la culture, ce qui pose donc problème pour la coopération du programme de relance. Il y a 16 états, tous avec leur propre constitution, assemblée et gouvernement qui pourrait ne pas être d'accord sur les changements à faire.

Malgré ces difficultés, l'Allemagne continue à prioriser le développement de la culture parmi la jeunesse à travers l'Europe avec par exemple l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) qui a été créé en 1963. L'OFAJ cherche à renforcer la coopération franco-allemande à travers l'apprentissage interculturel. L'OFAJ servira également de modèle à un office pour la jeunesse des pays des Balkans de l'Ouest. Le Corps européen de solidarité est un autre projet européen où les jeunes peuvent s'engager dans un service volontaire. Ils peuvent par exemple travailler dans des foyers pour enfants ou des parcs nationaux, aider à restaurer des bâtiments ou participer à des ateliers de recyclage, la plupart du temps dans un pays différent que leur pays d'origine. L'Allemagne participe dans le Corps européen de solidarité parmi d'autres projets similaires comme le programme des volontaires de l'aide de l'UE ou Discover EU. Voilà pourquoi L'Allemagne serait intéressée de participer à un projet qui regrouperait les différentes cultures européennes à travers la jeunesse.

Le redémarrage d'un monde similaire à celui pré-covid est un des objectifs majeurs de l'Allemagne pour 2022. La culture a été l'une des grandes victimes de la pandémie, puisque les manifestations culturelles ont été fermées pour des raisons sanitaires, et leur ré-ouverture a posé le problème de l'obligation vaccination. Le thème de la vaccination fait polémique en Allemagne récemment car le nouveau chancelier Olaf Scholz a échoué jeudi à faire voter par les députés une obligation vaccinale contre le COVID-19 à partir de 60 ans. Ceci vient du fait que la plus grande majorité de l'Allemagne est sensible au mouvement antivaccin. Cependant cela n'empêche pas la réouverture des activités culturelles mais pourrait créer un désaccord si ce programme de relance nécessite la vaccination.

En conclusion, et malgré des facteurs d'opposition internes, l'Allemagne soutient l'initiative. Elle est déjà incluse dans plusieurs projets européens qui visent à diversifier et éduquer la jeunesse d'Europe et continue à penser que la culture sous différentes formes à travers l'Europe est nécessaire, encore plus après cette période de pandémie mondiale. Voilà pourquoi l'Allemagne souhaite participer à la création d'un programme de relance culturelle pour la jeunesse.